

Commentaire du serment d'Hippocrate

Toujours prêté aujourd'hui par les étudiants en médecine à la fin de leur thèse le **serment d'Hippocrate**, quoique légèrement modifié, contient encore la **déontologie médicale** du I^{er} siècle avant notre ère. Par quels aspects ce serment garde-t-il sa part de modernité ?

Le fait de à prêter serment est-il moderne ?

Qu'est-ce qu'un serment est un contrat oral (omnumi ton orkon : je fais le serment). A l'heure d'internet, nombre de contrats sont écrits (cuggraph). Les étudiants en médecine apprennent ce serment et le prononcent devant leurs pairs, à la façon antique. Les noms serment et contrat sont évoqués dans le texte pour en rappeler la nature. De même, la première personne présente à travers les verbes (omnumi, xrhsomai, dsw et diathrsw), souligne l'engagement du locuteur, la figure du médecin. Le médecin montre aussi son engagement à travers la répétition de l'expression katak dunamin kai krisin emhen (« selon mon pouvoir et ma volonté »). Il insiste sur la posture droite du médecin comme le montrent les deux adverbes à la fin de notre extrait : « agnwv de kai osiwv » (purement et pieusement)

Pour Hippocrate, le serment se **prononçait** aussi à l'oral. Il prenait la forme d'une prière faite aux dieux et nécessitait donc d'être **audible des dieux d'en haut**. Le serment commence par l'énumération des dieux de la médecine. Hippocrate les prend tous à témoins (pasav, istoras poieumenov). Apollon (Apollona ihtron) est le père d'Asclépios. Il a confié son fils au centaure Chiron qui lui a appris les plantes médicinales. Adulte, Asclépios a été foudroyé par Zeus pour avoir fait revivre les morts. Il a ensuite été divinisé. Sa descendance compte cinq enfants tous soignants, dont Hygie (qui donne hygiène) et Panacée (qui signifie « remède miracle »).

Deux parties sont engagées : les dieux et l'homme médecin (texnhn thn emhn : mon art = la médecine). Ils sont liés par l'oralité du serment. Aujourd'hui, l'athéisme français a gommé l'adresse faite aux dieux, mais le discours de l'étudiant à d'autres témoins : les médecins universitaires. Si ce serment n'est pas respecté, c'est l'ordre des médecins qui sera saisi pour, au pire, radier le médecin parjure.

Par quels aspects éthiques ce serment est-il encore d'actualité ?

Le respect du corps médical

Hippocrate développe les thèmes suivants : le respect et l'assistance du médecin qui vous instruit ; le devoir d'instruire les enfants de médecins et un cercle fermé. Il s'agit d'une forme de corporatisme. Le cercle est resserré, élitiste.

- Le respect du maître est tel qu'il est considéré comme un père : hghsasqai ton didacanta me isa genethsin emoi (je considérerai mon maître en cet art comme l'un des miens. L'élève lui est redevable au point de lui prêter assistance, comme à l'un des membres de sa famille : (poihsqai xrewn xrhonti : je rendrai des bienfaits à mon bienfaiteur)
- Les enfants du maître sont considérés comme des frères : «epikrinein genos to ec eautou arresi ison adelfois » = (je jure) « d'estimer ses garçons comme mes frères ». A ce titre, ils auront droit à l'enseignement du disciple : « didacein thn texnhn authn » :

« je leur enseignerai cet art », sans salaire, de façon désintéressée : aneu mistou (= sans salaire)

Au IV^e siècle avant notre ère, les médecins sont rattachés à des sanctuaires médicaux, des *sanatoria*, comme celui d'Asclépios à Cos, ou celui d'Epidaure. Le savoir se transmet sur ces sites. Quand les médecins deviennent itinérants, la transmission continue de se faire en cercle fermé. Aujourd'hui, la sélection existe toujours, les élèves étudiants en médecine sont érudits. Les études montrent encore que les étudiants en médecine, ne sont certes pas systématiquement fils de médecin, mais d'une origine sociale favorisée. Pour preuve, l'article du Figaro : « un enfant de cadre a deux fois plus de chance qu'un enfant d'ouvrier d'intégrer une deuxième année et 2,5 de plus en médecine ». ¹

La préservation de la vie des patients

Le serment insiste sur le fait d'éviter d'entraîner le décès prématuré du malade. « Oude dsw farmakon oudeni aithqev qanasimon » : « je n'administrerai pas de drogue ou de produit qui engendre la mort ».

Hippocrate refuse des soins spécifiques jugés trop dangereux et propres aux mains des chirurgiens (« hommes spécialistes de cette intervention ») : plus loin dans le serment, il refuse de soigner la maladie de la pierre, ou lithase, qui consiste à utiliser des tiges pour rompre les cailloux présents dans les voies urinaires. Il se refuse aussi à pratiquer l'avortement : il redoute les hémorragies des femmes enceintes ou les septicémies engendrées par les pessaires abortifs oude gunaiki pesson fqorion dsw.

Il n'est pas non plus question d'euthanasie. Aujourd'hui encore, le corps médical français s'y refuse : aithqeis qanasimonoude ufhghsomaini cumboulihn toihs : un produit mortel, je ne l'administrerai pas à qui me le demanderait.

Le respect du secret médical (à partir d'ici, le texte n'a pas été donné en traduction, cf manuel p69)

Dans la poursuite du serment, Hippocrate évoque le secret médical : « tout ce que je verrai ou entendrai au cours du traitement...je le tairai, considérant que de telles choses sont secrètes ». La discrétion est nécessaire au médecin quand il visite ses patients.

Il n'est pas non plus question d'abuser du personnel de maison, ou de corrompre qui que ce soit. « Dans toutes les maisons où je dois entrer, je pénétrerai pour l'utilité des malades, me tenant à l'écart...de tout acte corrupteur »

La déontologie médicale telle que la définit Hippocrate dans ce serment, déontologie qui s'obtient par le respect du corps médical, la préservation de la vie des patients et le respect du secret médical, est dans ses grandes lignes, toujours d'actualité à la fin des études de médecine françaises. On notera que les dieux ne sont plus présents et que le droit à l'avortement ont été les principales modifications du texte.

¹ <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/les-etudiants-en-medecine-sont-en-majorite-issus-de-milieus-favorises-16507/>